



## Audition sur la stratégie nationale contre la résistance aux antibiotiques (StAR) :

### Formulaire pour la prise de position

Nom / entreprise / organisation : Fédération romande des consommateurs  
Abrév. de l'entreprise / organisation : FRC  
Rue/ n° : Rue de Genève 17, CP 6151  
NPA / lieu : 1002 Lausanne  
Nom de la personne à contacter : Barbara Pfenniger  
Courriel de la personne à contacter : b.pfenniger@frc.ch  
Numéro de tél. de la pers. à contacter : 021 331 00 90  
Date : 13.03.2015

#### Remarques importantes :

1. Nous vous prions de remplir uniquement les parties grisées du formulaire.
2. Utilisez une nouvelle ligne pour chaque prise de position ou chaque chapitre du rapport.
3. Vous voudrez bien déposer **une seule prise de position** par canton ou par institution, sous une forme synthétique.
4. Nous vous prions d'envoyer votre prise de position **au format Word par courriel** d'ici le 15 mars 2015 à l'adresse suivante : [star@bag.admin.ch](mailto:star@bag.admin.ch) et [dm@bag.admin.ch](mailto:dm@bag.admin.ch)
5. M<sup>me</sup> Karin Wäfler, responsable du projet StAR (tél. 058 463 87 06 / [star@bag.admin.ch](mailto:star@bag.admin.ch)) se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

**Nous vous remercions de votre participation.**

#### Remarques d'ordre général sur le projet de stratégie nationale contre la résistance aux antibiotiques

Madame, Monsieur,

La Fédération romande des consommateurs (FRC) vous remercie de l'avoir associée à l'audition concernant le projet de stratégie nationale contre la résistance aux antibiotiques (StAR).



La FRC informe les consommateurs, elle les représente et défend leurs droits en tant que consommateurs de biens et de services, qu'ils soient bien portants ou patients. C'est dans cette optique que la FRC prend la position qui suit sur le projet soumis.

La FRC est une association qui défend les intérêts des consommateurs en Suisse romande, mais également au niveau national dans le cadre de l'Alliance des organisations de consommateurs. Elle est également impliquée au niveau européen (Bureau européen des unions de consommateurs) et international (International Consumer Research and Testing) et par ces collaborations elle a une vision qui dépasse la Suisse, aussi en ce qui concerne le développement de bactéries résistantes aux antibiotiques. Par leurs analyses des bactéries résistantes aux antibiotiques sur la viande, les associations de consommateurs ont notamment sensibilisés les consommateurs et les autorités de chaque pays (p.ex. <http://www.beuc.eu/press-media/news-events/antibiotics-use-livestock-time-act-beuc-position-paper-published> , <http://www.frc.ch/dossiers/antibioresistance/> )

La FRC salue la décision du DFI de proposer un projet de stratégie nationale contre la résistance aux antibiotiques, qui représente un danger et un défi pour la santé humaine, animale et environnementale. Le projet actuel contient toute une série d'aspects positifs, démontre des pistes pour agir mais contient aussi certaines lacunes que nous soulignons dans notre prise de position détaillée.

L'introduction expose de manière claire et exhaustive les principaux problèmes liés à l'antibiorésistance et les mesures - parfois urgentes - qui devront être mises en place pour espérer l'endiguer.

Toutefois, la suite du document nous laisse parfois perplexes. En particulier, l'absence des associations de consommateurs parmi les partenaires reconnus dans les domaines concernant l'information du grand public et des consommateurs, par exemple, nous paraît incompréhensible et mérite une réflexion approfondie.

Ce d'autant plus que les associations de consommateurs sont perçues comme particulièrement crédibles par le public (p.ex. sondage [Sophia 2010](#) : les associations de consommateurs sont à la première place de la confiance de la population).

Nous demandons donc d'y remédier dans la prochaine mouture du projet.

Nous vous remercions de l'attention et de la suite que vous porterez à notre prise de position et nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Fédération romande des consommateurs

Mathieu Fleury  
Secrétaire général

Barbara Pfenniger  
Responsable alimentation



## Prises de position et commentaires concernant les différents chapitres

Vous voudrez bien inscrire dans la liste ci-après votre avis / appréciation, vos propositions d'amélioration, les points restés en suspens / questions ou les corrections proposées de manière distincte pour chaque chapitre ou mesure.

Il convient d'utiliser une nouvelle ligne pour chaque chapitre du rapport ou chaque avis / remarque. Si vous souhaitez ajouter de nouvelles lignes, cliquez sur « Révision / Protéger le document » ou « Restreindre la modification / Désactiver la protection » afin de pouvoir travailler dans le document.

Chapitre	avis / proposition d'amélioration / question, point en suspens / correction
2	<b>Objectifs et principes</b> La FRC approuve l'approche multisectorielle, fondée sur le concept One Health, prévue dans le cadre de la StAR. Elle approuve également l'insertion de la stratégie suisse à l'échelle internationale.
3	<b>Ressources et financement</b> L'absence actuelle d'indications sur le coût et le financement de la stratégie StAR (notes p. 21 et 61) nous semble préjudiciable à une correcte analyse des propositions du projet et susceptible de générer inutilement des oppositions à la StAR.
3.1.1	<b>Surveillance globale</b> Dans le cadre de la surveillance globale, la mise à disposition de données standardisées, systématiques, fiables, détaillées et complètes permettant de surveiller l'évolution du problème et d'évaluer les résultats de la stratégie est indispensable et doit avoir la priorité (aussi financière) absolue sur toutes les mesures de la StAR: sans données, pas de stratégie. La base de données devra être suffisamment précise (p.ex. âge des animaux traités, nombre de doses distribuées) pour pouvoir servir de base aux améliorations à tous les niveaux, même dans des situations ponctuelles. Par ailleurs, pour les consommateurs, il est essentiel que cette surveillance soit étendue aux produits importés. En effet, le test de la viande de volaille effectuée par la FRC avait montré particulièrement souvent des bactéries résistantes sur la viande de volaille importée.
3.2.1	<b>Infections nosocomiales</b> La FRC approuve l'extension des mesures contre les infections nosocomiales par des germes multirésistants aux cabinets et cliniques vétérinaires. Pour les consommateurs propriétaires d'animaux, cette mesure est importante et logique.
3.2.3	<b>Promotion de la vaccination</b> La promotion des vaccinations est une mesure de prévention importante. Toutefois pour être efficace, elle doit être accompagnée de mesures financières pour rendre tous les vaccins utiles abordables et attractifs aux agriculteurs et aux consommateurs.



Chapitre	avis / proposition d'amélioration / question, point en suspens / correction
3.2.4	<b>Processus d'exploitation optimisés dans les élevages</b> L'optimisation des processus d'exploitation dans les élevages, en particulier les modes de détention respectueux des animaux et de l'environnement, nous semblent fondamentale et doit être promue avec force et conviction. Les efforts des éleveurs doivent être reconnus aussi financièrement et communiqués clairement aux consommateurs, à travers une information permettant la traçabilité des produits et les conditions de l'élevage (par ex. étiquetage transparent et contrôlé).
3.2.5	<b>Démonstration et promotion de mesures de prévention dans le but d'améliorer la santé animale</b> Favoriser l'élevage d'animaux robustes, sains et adaptés à l'environnement et au climat suisse est une demande de longue date de la part des associations de consommateurs.
3.3	<b>Utilisation rationnelle des antibiotiques</b> Les mesures figurant dans le chapitre sur l'utilisation rationnelle des antibiotiques supposent une information et une formation des publics intéressés, en particulier des consommateurs (de soins, de produits agricoles et d'élevage), mais on ne trouve nulle part la mention des organisations de consommateurs pour la mise en œuvre de ces mesures, surtout dans le domaine crucial de l'information. Cette lacune doit être réparée. Proposition: mentionner les organisations des consommateurs parmi les partenaires de la mise en œuvre de la stratégie.
3.3.2	<b>Restriction</b> Dans le cadre de la restriction de la prescription et pour éviter des conflits d'intérêt, il s'agirait d'instaurer un cadre réglementaire qui garantisse la séparation des activités de vente et de prescription de médicaments vétérinaires. On pourrait alors envisager d'augmenter la rémunération du travail de prophylaxie au détriment des soins au moyen d'agents thérapeutiques. La FRC avait demandé de réserver les antibiotiques critiques à la médecine humaine. Si leur usage vétérinaire devait continuer à être autorisé, il faut absolument définir des critères clairs et contraignants de cet usage et interdire les stocks et l'usage préventif de ces médicaments critiques chez les animaux.
3.3.3	<b>Expertise</b> Il est important de régler le financement des consultations d'ordre préventif, car il ne serait pas concevable d'exclure un certain public de cette prestation.
3.4.1	<b>Prévention de l'introduction et de la diffusion de la résistance aux antibiotiques</b> La FRC approuve le fait de vouloir éviter l'importation d'œufs ou de



Chapitre	avis / proposition d'amélioration / question, point en suspens / correction
	poussins de lignées traitées aux antibiotiques à titre prophylactique et demande que les mesures appropriées soient formulées rapidement.
3.4.3	<p><b>Chaîne alimentaire</b></p> <p><b>Une désinfection des carcasses qui servirait à pallier les manquements aux bonnes pratiques de fabrication est exclue pour les consommateurs. Non seulement la désinfection diminue la qualité du produit fini, mais d'après les tests de nos collègues américains, cette pratique est inefficace et ne permet pas de réduire la contamination de la viande avec des germes résistants.</b></p> <p>La FRC demande donc de maintenir une vision globale de la chaîne alimentaire (de la fourche à la fourchette) en combattant le développement des germes résistants à la source (au niveau de l'élevage) et en limitant au maximum leur transmission par contact entre les animaux et au niveau de la transformation.</p> <p>Concernant l'information des consommateurs :</p> <p>Dans le cadre de leurs activités d'information, les associations de consommateurs appartenant à l'Alliance des organisations des consommateurs (ACSI, FRC, SKS) ont déjà pris l'initiative d'informer les consommateurs suisses sur l'antibiorésistance au long de la chaîne alimentaire et sur les possibilités de la prévenir à travers des comportements adéquats. Ces mêmes organisations devraient aussi être impliquées dans la StAR à l'avenir.</p> <p>Proposition: mentionner les organisations des consommateurs parmi les partenaires de la mise en œuvre de cette mesure.</p>
3.5.4	<p><b>Circulation des personnes et des marchandises</b></p> <p>Le test de la FRC et de l'Alliance des organisations de consommateurs avait démontré que la viande de volaille importée était particulièrement concernée par les germes résistants. Pour les consommateurs il est donc très important d'étendre le recensement aux aliments importés.</p> <p>Par ailleurs, la FRC et de l'Alliance des organisations de consommateurs demandent d'interdire les importations de viandes produites avec recours aux antibiotiques comme stimulateur de croissance.</p>
3.6.1	<p><b>Organe de coordination multisectoriel</b></p> <p>Dans le cadre de cette mesure, l'implication de représentants des consommateurs nous semble plus qu'appropriée et doit être prise en considération.</p>
3.6.3	<p><b>Renforcement de l'implication des acteurs</b></p> <p>Dans le cadre de cette mesure, l'implication de représentants des consommateurs nous semble plus qu'appropriée et doit être prise en considération.</p>



Chapitre	avis / proposition d'amélioration / question, point en suspens / correction
3.6.4	<b>Mise en réseau avec d'autres pays</b> L'antibiorésistance est un problème au niveau mondial et, pour les consommateurs suisses, les collaborations internationales sont indispensables à cause des déplacements de plus en plus nombreux des personnes et des marchandises. La FRC approuve donc et encourage les collaborations de la Suisse au niveau mondial et transfrontalier, tout comme elle-même collabore avec ses collègues européens et internationaux concernant les résistances aux antibiotiques.
3.7.1	<b>Information du grand public</b> Dans le cadre de cette mesure, le rôle actuel et potentiel des associations de consommateurs semble plus qu'évident (voir point 3.4.3); ces dernières doivent donc être impliquées dans la mise en œuvre de l'information du grand public. Dans cette mesure il est question de « favoriser l'acceptation d'aliments plus onéreux, mais pas issus d'animaux à haut rendement ». Il est donc indispensable de fournir aux consommateurs les informations nécessaires afin de pouvoir choisir en connaissance de cause. Car un prix élevé n'est en aucun cas une garantie d'un meilleur mode de production. <b>Les consommateurs sont des acteurs importants dans la chaîne alimentaire qui peuvent seulement jouer leur rôle s'ils reçoivent des informations transparentes, honnêtes et fiables sur les produits qu'ils achètent.</b>
3.7.2	<b>Sensibilisation des acteurs concernés</b> En tant que représentant des consommateurs d'une minorité linguistique, la FRC demande avec insistance une traduction de tous les textes importants dans toutes les langues nationales, qu'ils soient destinés à l'information des consommateurs, des éleveurs ou des transformateurs. Pour avoir l'impact voulu, ces traductions doivent être faites en collaboration avec des représentants des régions linguistiques pour être parfaitement adaptés aux usages et à la sensibilité des habitants de ces régions.
3.7.3	<b>Formations de base, postgrade et continue</b> Les détenteurs d'animaux stockant des médicaments pour animaux dans leur exploitation DOIVENT être astreints à une formation continue, l'idéal restant d'éviter de laisser des stocks de médicaments aux éleveurs. Les détenteurs d'animaux de compagnie susceptibles de recevoir des antibiotiques devraient aussi être sensibilisés au problème de l'antibiorésistance (par leurs vétérinaires et/ou pharmaciens ou dans le cadre de la formation des propriétaires d'animaux).
3.8.1	<b>Mécanismes du marché et systèmes d'incitation</b> Dans le cadre de la restriction de la prescription et pour éviter des conflits



Chapitre	avis / proposition d'amélioration / question, point en suspens / correction
	d'intérêt, il s'agirait d'instaurer un cadre réglementaire qui garantisse la séparation des activités de vente et de prescription de médicaments vétérinaires. On pourrait alors envisager d'augmenter la rémunération du travail de prophylaxie au détriment des soins au moyen d'agents thérapeutiques.
4.4	<b>Evaluation</b> La FRC approuve le type d'évaluation programmée et le fait que le financement nécessaire soit garanti sur le long terme.
5.3	<b>Pilotage et partenaires de la mise en œuvre : vue d'ensemble</b> Les associations (de défense) des consommateurs (et des patients) sont indûment absentes de la liste des partenaires, en particulier pour la mesure concernant l'information du grand public. Il les intégrer à la liste.